



Mise en œuvre du Protocole Sanitaire au collège Jean Macé au 02 septembre 2021

Afin de protéger les élèves et les personnels, dans le contexte Covid-19, la reprise se fait dans le respect des règles sanitaires. Ces règles permettent d'accueillir tous les élèves. Elles peuvent être adaptées en fonction de l'augmentation de la circulation du virus sur les territoires et des spécificités locales. Voir le tableau joint présentant une **Synthèse des scénarios possibles en fonction des 4 niveaux définis.**

Des campagnes de vaccination et de tests pourront être prochainement mises en œuvre. Les modalités vous seront alors communiquées. Nous vous remercions de bien vouloir, en attendant, nous retourner le formulaire d'autorisation parentale en cochant « oui » ou « non » selon votre choix et en apposant votre signature.

Je vous remercie de prendre connaissance avec votre enfant des mesures qui seront effectives à compter du 02 septembre 2021

Organisation sanitaire : niveau 2 /niveau jaune

RAPPEL

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Il leur est demandé de prendre les précautions suivantes avant de conduire leurs enfants au collège :

- surveiller l'apparition de symptômes chez leurs enfants ;
en cas de symptômes évocateurs du Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre au collège et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre ;
- **ne pas conduire au collège les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque avant le délai prévu par les autorités sanitaires ;**
- avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.

Il est essentiel que les parents informent immédiatement l'établissement scolaire si l'élève ou un autre membre du foyer est atteint de la Covid-19, en précisant le cas échéant si un variant a été détecté, ou si l'élève a été identifié contact à risque.

Les élèves contact à risque, non vaccinés, poursuivront leurs apprentissages à distance, ceux qui ont une vaccination complète pourront continuer en présentiel.

Les mesures sanitaires :

Le port du masque est obligatoire pour tous dans les lieux clos. Il appartient aux parents de fournir les masques à leurs enfants. En cas de besoin, le collège pourra exceptionnellement fournir un masque aux élèves qui n'en possèderaient pas. Les élèves doivent donc venir avec 1 masque pour les externes et plusieurs pour les demi-pensionnaires qui devront être munis de pochettes pour pouvoir les transporter de façon hygiénique (masques propres et masques usagés). Le masque n'est pas requis dans les activités sportives et évidemment quand ils consomment leur plat ou une boisson.

Attention, en raison de l'apparition des variants du virus, seuls les masques chirurgicaux ou les masques "grand public" de catégorie 1 peuvent être portés. Les masques faits à la maison ne sont plus adaptés.

Les transports scolaires sont fonctionnels. Le cadre de distanciation est toujours en vigueur et le port du masque obligatoire de catégorie 1.

Les Gestes Barrière (se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude ou un mouchoir, utiliser des mouchoirs jetables, saluer sans contact physique) devront être appliqués en permanence.

Le lavage des mains :

A chaque entrée en classe avec du gel hydroalcoolique
Avant et après chaque repas avec le savon et le gel
Avant et après les récréations avec le gel
Après être allé aux toilettes avec du savon
A la fin du dernier cours avec du gel ou dès l'arrivée au domicile.

La ventilation des salles : se fait avant l'arrivée des élèves (15 minutes) et à minima toutes les heures pendant quelques minutes.

La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes, ou niveaux).

La limitation du brassage se fait par niveau dans les enseignements et par classe au self

La Chorale :

Les modalités seront modulées en fonction des participants à l'activité

L'EPS :

Les activités sportives en lieu fermé sont autorisées avec une distanciation adaptée en fonction de la pratique sportive,

Au self, les élèves prennent leur repas avec leur groupe classe et sont installés **toujours** à la même table. Les tables et les chaises du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après le service.

Une distanciation de 1 m est préservée entre des groupes d'élèves différents.

Il est impératif que les élèves se lavent les mains avant la prise du plateau et se les désinfectent en sortant du self avec le gel hydroalcoolique mis à leur disposition.